VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. ST-PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNION EXCHANGE BANK versus PELICAN CRACKER FACTORY, No 84,837, COUR CIVILE DE DISTRICT.

JEUDI, 10 DECEMBRE 1908,

A MIDI,

A LA BOURSE DES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES,

311 Rue Baronne,

LA PLUS BELLE, LA PLUS MODERNE ET LA MIEUX INSTALLEE

FABRIQUE DE BISCUITS et de GATEAUX DE FANTAISIE

AU SUD,

Se Composant de TOUTE L'INSTALLATION de la susdite fabrique, avec toutes ses Machines, ses Accessoires, Fours, etc., conformément à un inventaire détaillé sur filière à mon bureau.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, daté le 19 octobre 1908, dans l'affaire ci-dessus intitulée Je vendrai à l'heure et l'endroit ci-dessus mentionné, comme suit à savoir

Cinq centièmes de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situées dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Magazine, Joseph, Henriette (maintenant Constance) et St Joseph et désigné par les numéros huit, neuf, dix, Onze et Douze sur un plan fait par L. Bringier voyer, général, sous la date du 19 février 1836, et certifié pour référence en l'étude de H. Pradème, alors un notaire en cette ville, et désignés par les mêmes numéros sur un devis par Roger Pilié, voyer, sous la date du 6 mai 1861 annexé à un acte pardevant Abraham Goldberg, notaire, le 24 janvier 1906 lesquels dits lots sont contigus et mesurent chacun vingt-cinq (25) pieds de face à la rue Magnain par une profondeur environ

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer en plus du prix d'achat les taxes de l'année 1908 et de payer pour l'acte de vente partes vant Anthony J. Roesn, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

GEO ST-PAUL,
Encanteur No 137 rue Carondelet.
Frank T. Echanabal, avocat pour la requérante du mineur.
15 nov—15 22 29—déc 6 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE

Union Exchange Bank vs Pelican Cracker Factory.

No 84,837—Cour Civile de District.

LUNDI, 14 décembre 1908, à 10 30 a.m.

Sur les lieux, No 832 rue Magazine.

Machine de bureau, Pupitres, 2 Remingtons Type Writers No 7, Vitrines, sur pivot et devant rue Carteau Papier glacé, Bannerets, Hand and Rolling Trucks, 2 grands Coffre-forts, Extraits d'essences et parfumerie, Etiquettes, Sceaux, Papier d'emballage etc.

Comptant—COMPTANT.
GEO ST-PAUL, Encanteur.
No 137 rue Carondelet.
Tribe & Rogers, Partenaire, Brusan & Brusan, avocats pour le Requérant.
2déc—2 6 13 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Martin J. Leroy.

No 72 348—Cour Civile de District.

Jeudi, le 17 décembre 1908 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières

No 311 RUE BARONNE.

10 terrains à vendre pour bâtir sur la rue Arts, entre les rues Johnson et Priseur (prolongée par la rue Painters, à moins d'un pâté des cars de la rue Villeré, maintenant en opération.

Conformément à un ordre de l'Hon. Cour Civile de District daté le — novembre 1908, dans l'affaire ci-dessus nommée je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés comme suit

Dix (10) certains lots de terre dans la Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Arts, Johnson, Priseur et Painters. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Arts et Johnson et mesurant 22 pieds de face à la rue Arts sur 110 pieds de face et profondeur sur la rue Johnson, les lots 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 faisant face à la rue Arts et mesurant chacun 32 pieds sur ladite rue Arts sur une profondeur entre lignes parallèles de 110 pieds, le lot No 10 formant l'encoignure des rues Arts et Priseur et mesurant 22 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue Arts sur une profondeur et façade à la rue Priseur de 110 pieds

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer en plus du prix d'achat les taxes de l'année 1908 et de payer pour l'acte de vente partevant Anthony J. Roesn, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

GEO ST-PAUL,
Encanteur No 137 rue Carondelet.
Frank T. Echanabal, avocat pour la requérante du mineur.
15 nov—15 22 29—déc 6 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jeudi, 3 Décembre 1908.

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à Midi.

Succession de Mme Sarah McDermott.

No 8680 — Cour Civile de District.

Le Magnifique Cottage Simple No 2511 Rue Gravier.

Conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans daté et signé le 27 octobre 1908, je vendrai au moment et à l'endroit susmentionnés la propriété suivante: Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Coliseum, Rocheblave et Morgenois, désigné par le No 3 de l'ilet No 44 sur un plan particulier déposé en l'étude de P. Lacoste, ancien notaire en cette ville, ledit lot mesure trente et un pieds sept pouces trois lignes de face à la rue Gravier sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et forme partie d'une plus grande portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance, s'il y en a, en billets de lien de vendeur, l'acquéreur, avec intérêt au taux de sept pour cent de la date de la vente jusqu'à complet paiement, avec toutes les clauses de sûreté; l'acte de vente devant être passé pardevant M. Jas J. Wenile, notaire, aux frais de l'acquéreur et un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat fait par adjudicat en s'à

GEO. ST-PAUL, Encanteur.
No 137 rue Carondelet.
Mm. McCloskey & Benedict, avocats.
1 nov—1 8 15 22 29—déc 6

Geo. St. Paul

ANNONCE JUDICIAIRE

Union Exchange Bank vs Pelican Cracker Factory.

No 84,837—Cour Civile de District.

LUNDI, 14 décembre 1908, à 10 30 a.m.

Sur les lieux, No 832 rue Magazine.

Machine de bureau, Pupitres, 2 Remingtons Type Writers No 7, Vitrines, sur pivot et devant rue Carteau Papier glacé, Bannerets, Hand and Rolling Trucks, 2 grands Coffre-forts, Extraits d'essences et parfumerie, Etiquettes, Sceaux, Papier d'emballage etc.

Comptant—COMPTANT.
GEO ST-PAUL, Encanteur.
No 137 rue Carondelet.
Tribe & Rogers, Partenaire, Brusan & Brusan, avocats pour le Requérant.
2déc—2 6 13 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Martin J. Leroy.

No 72 348—Cour Civile de District.

Jeudi, le 17 décembre 1908 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières

No 311 RUE BARONNE.

10 terrains à vendre pour bâtir sur la rue Arts, entre les rues Johnson et Priseur (prolongée par la rue Painters, à moins d'un pâté des cars de la rue Villeré, maintenant en opération.

Conformément à un ordre de l'Hon. Cour Civile de District daté le — novembre 1908, dans l'affaire ci-dessus nommée je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés comme suit

Dix (10) certains lots de terre dans la Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Arts, Johnson, Priseur et Painters. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Arts et Johnson et mesurant 22 pieds de face à la rue Arts sur 110 pieds de face et profondeur sur la rue Johnson, les lots 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 faisant face à la rue Arts et mesurant chacun 32 pieds sur ladite rue Arts sur une profondeur entre lignes parallèles de 110 pieds, le lot No 10 formant l'encoignure des rues Arts et Priseur et mesurant 22 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue Arts sur une profondeur et façade à la rue Priseur de 110 pieds

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer en plus du prix d'achat les taxes de l'année 1908 et de payer pour l'acte de vente partevant Anthony J. Roesn, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

GEO ST-PAUL,
Encanteur No 137 rue Carondelet.
Frank T. Echanabal, avocat pour la requérante du mineur.
15 nov—15 22 29—déc 6 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jeudi, 3 Décembre 1908.

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à Midi.

Succession de Mme Sarah McDermott.

No 8680 — Cour Civile de District.

Le Magnifique Cottage Simple No 2511 Rue Gravier.

Conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans daté et signé le 27 octobre 1908, je vendrai au moment et à l'endroit susmentionnés la propriété suivante: Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Coliseum, Rocheblave et Morgenois, désigné par le No 3 de l'ilet No 44 sur un plan particulier déposé en l'étude de P. Lacoste, ancien notaire en cette ville, ledit lot mesure trente et un pieds sept pouces trois lignes de face à la rue Gravier sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et forme partie d'une plus grande portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance, s'il y en a, en billets de lien de vendeur, l'acquéreur, avec intérêt au taux de sept pour cent de la date de la vente jusqu'à complet paiement, avec toutes les clauses de sûreté; l'acte de vente devant être passé pardevant M. Jas J. Wenile, notaire, aux frais de l'acquéreur et un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat fait par adjudicat en s'à

GEO. ST-PAUL, Encanteur.
No 137 rue Carondelet.
Mm. McCloskey & Benedict, avocats.
1 nov—1 8 15 22 29—déc 6

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES AMELIOREES DE VALEUR

DU PREMIER DISTRICT,

1201 et 1203 rue Fréret et 2519 rue Erato.

Succession de Mme Catherine Kelly, veuve d'Anthony Mackey.

No 87 097—Cour Civile de Dist et pour la paroisse d'Orléans—Division "D"

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Louis C. Scear, Encanteur, Bureau 802 rue Perdido—Il sera vendu, JEUDI, 3 Décembre 1908, à midi à la

BOURSE D'ENCAN DES PROPRIETES FONCIERES, 311 RUE BARONNE ENTRE LES RUES UNION ET GRAVIER.

En vertu de et conformément à un ordre en date daté le 28 octobre 1908, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui y trouvent y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sept ème District de cette ville, dans l'ilet 502 borné par les rues Washington (maintenant Fern), Bernadette, Forshey et Quinzième, d'après un plan de W. H. Williams, voyer, daté du 28 et du 31 janvier 1869, déposé en l'étude de J. D. Augustin, ancien notaire en cette ville, ledit lot est désigné par le numéro vingt-sept, et mesure d'après le plan par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, le 3 juillet 1893, amené à un acte pardevant Fred Deibel, notaire, le 17 juillet 1893 vingt-neuf pieds trois et un demi pouces de face à la rue Bernadette sur cent neuf pieds dix pouces et cinq et trois quarts de lignes en profondeur sur le côté du lot 26, et cent cinq pieds cinq pouces et sept trois quarts de lignes de profondeur sur le côté du lot 28, et a vingt cinq pieds de largeur dans le fond

Acquise par Jake Turner de H. C. Green, pardevant N. B. Trist, notaire, le 4 novembre 1898 C. O. B. 171 fol. 24

2° Un certain lot de terre avec les améliorations, etc., situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington (maintenant Fern), Bernadette, Forshey et Quinzième, d'après un plan de W. H. Williams, voyer, daté le 28 et du 31 janvier 1869, déposé en l'étude de J. D. Augustin, ancien notaire en cette ville, ledit lot est désigné par le numéro vingt-huit et mesure d'après le plan par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, le 3 juillet 1893 en l'étude de Fred De Bel, notaire, le 17 juillet 1893, vingt-cinq pieds trois pouces neuf tiers de face à la rue Bernadette sur cent cinq pieds, cinq pouces et sept trois quarts de lignes de profondeur sur le côté du lot 27, et cent un pieds, neuf pouces et deux lignes et demie de profondeur sur le côté de la rue Quinzième, et vingt-cinq pieds de largeur dans le fond.

Acquis par Jack Turner de H. C. Green par acte pardevant N. B. Trist, notaire, passé le 4 novembre 1898, C. O. B. 171 fol. 24.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, payable en un an avec 8 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, garantie par lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de sûreté. Les acquéreurs devant assumer les taxes de l'année 1908 au dessus du prix de l'adjudication et déposer avec l'encanteur 10 0/0 du prix de leur achat pour garantir la vente. Acte de vente pardevant John Wagner, notaire, aux frais de l'acquéreur.

John J. Darrieux, avocat
1er nov—1 8 15 29—déc 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrains de Valeur dans le Septieme District

SUCCESSION DE JAKE TURNER.

No 87 149. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS, DIV. B.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—LOUIS C. SPEAR, Encanteur, Bureau 802 rue Perdido—Il sera vendu à l'enchère publique, JEUDI, le 3 Décembre 1908, à midi, à la BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre signé et daté le 28 octobre 1908, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sept ème District de cette ville, dans l'ilet 502 borné par les rues Washington (maintenant Fern), Bernadette, Forshey et Quinzième, d'après un plan de W. H. Williams, voyer, daté du 28 et du 31 janvier 1869, déposé en l'étude de J. D. Augustin, ancien notaire en cette ville, ledit lot est désigné par le numéro vingt-sept, et mesure d'après le plan par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, le 3 juillet 1893, amené à un acte pardevant Fred Deibel, notaire, le 17 juillet 1893 vingt-neuf pieds trois et un demi pouces de face à la rue Bernadette sur cent neuf pieds dix pouces et cinq et trois quarts de lignes en profondeur sur le côté du lot 26, et cent cinq pieds cinq pouces et sept trois quarts de lignes de profondeur sur le côté du lot 28, et a vingt cinq pieds de largeur dans le fond

Acquise par Jake Turner de H. C. Green, pardevant N. B. Trist, notaire, le 4 novembre 1898 C. O. B. 171 fol. 24

2° Un certain lot de terre avec les améliorations, etc., situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington (maintenant Fern), Bernadette, Forshey et Quinzième, d'après un plan de W. H. Williams, voyer, daté le 28 et 31 janvier 1869, déposé en l'étude de J. D. Augustin, notaire. Ledit lot est désigné par le No vingt-huit et mesure d'après le plan par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, le 3 juillet 1893 en l'étude de Fred De Bel, notaire, le 17 juillet 1893, vingt-cinq pieds trois pouces neuf tiers de face à la rue Bernadette sur cent cinq pieds, cinq pouces et sept trois quarts de lignes de profondeur sur le côté du lot 27, et cent un pieds, neuf pouces et deux lignes et demie de profondeur sur le côté de la rue Quinzième, et vingt-cinq pieds de largeur dans le fond.

Acquis par Jack Turner de H. C. Green par acte pardevant N. B. Trist, notaire, passé le 4 novembre 1898, C. O. B. 171 fol. 24.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, payable en un an avec 8 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, garantie par lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de sûreté. Les acquéreurs devant assumer les taxes de l'année 1908 au dessus du prix de l'adjudication et déposer avec l'encanteur 10 0/0 du prix de leur achat pour garantir la vente. Acte de vente pardevant John Wagner, notaire, aux frais de l'acquéreur.

John J. Darrieux, avocat
1er nov—1 8 15 29—déc 3

AVIS AUX CREANCIERS

Wm P. Luck vs Schwartz Foundry Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 84 648 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles M. Whitney, Recevoir dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Foster Milling & Godchaux, Charles Rosen, avocats pour Charles M. Whitney, recevoir.
28 nov—28—déc 2 7

AVIS AUX CREANCIERS.

William P. Luck vs Schwartz Foundry Company

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 84 648—Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte trimestriel présenté par Charles M. Whitney recevoir dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Foster, Milling et Godchaux, Charles Rosen, avocats.
25 nov—25 29—déc 4

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

Will J. Morgan. | Will J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

1. Maison Simple à 2 Etages, 1523 Rue Conery.
2. Maison Simple à 2 Etages, 1118 Avenue Washington.
3. Cottage Simple, 917 Rue Milan.
4. Maison Double en Bois Couverte en Ardoises, 617 619 Avenue Washington.
5. Cottage Double en Bois Couvert en Ardoises, 3015 3017 Rue Annunciation
6. Cottage Double en Bois Couvert en Ardoises, 621 623 Avenue Washington.
7. Cottage Double en Bois Couvert en Ardoises, 4721 4723 Rue Constance.
8. Propriété Commerciale, 520 Rue Magazine.
9. Attrayant Cottage Simple sur deux Terrains, 1012 Rue Sixième.
10. Cottage Double 2841 2843 Rue Constance.
11. Deux Beaux Terrains pour Bâtir, Rue Sixième, formant le coin de Constance.

Succession de Vve John Blank.

No 87,041—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Hon. James Bell, juge de la Division C, daté du et signé le 29 octobre 1908 et adressé à Will J. Morgan, Encanteur, je vendrai à l'encan, le JEUDI, 10 décembre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite

1° Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, ou en quelque sorte en fait partie, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, St Charles, Prytanée et Conery, désigné par le No 37 et mesurant trente pieds sept pouces et trois lignes de face rue Conery sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison de résidence simple à 2 étages portant le No 1523 rue Conery, loué $144.00 par an

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec tous les droits, voies et servitudes y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Washington, les rues Camp, Sixième et Magasin, désigné par le lot No 3 sur un plan de D. M. Brosnan ingénieur de ville le 12 décembre 1899, enregistré dans l'affaire intitulée Mme John Blank vs Mme Catherine McDonald, No 51,783 Cour Civile de District d'après lequel ledit lot 2 8 2 2 sur l'avenue Washington, les mêmes largeur dans le fond sur une profondeur entre lignes parallèles de 90 5 7 et sujet à une servitude cent les rues Magazine, Foyche et Fourcher mesurant 34 1 2 en longueur sur une profondeur de 6 3 dans le fond du lot 2 sur ledit plan, lequel lot 2 mesurant 30 1 2 de face à la rue Magasin sur 120 de profondeur entre lignes parallèles comme il est établi par le jugement rendu dans la Cour d'Appel pour la paroisse d'Orléans par le jugement rendu dans ladite affaire le 26 mars 1906 sur l'appel No 2043 du dossier de ladite Cour d'Appel.

Les améliorations comprennent une maison de résidence simple à deux étages couverte en ardoises, portant le No 1118 rue Washington et louée au bail jusqu'au 30 septembre 1909 pour $300.00 par an.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Milan, Magazine, Camp et Marengo et désigné par le No cinq et mesurant trente pieds de face à la rue Milan par cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles suivant un plan lithographique déposé en l'étude de A. Mauterer, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations se composent d'un cottage simple couvert en ardoises connu comme le No 917 de la rue Milan, loué à raison de $192 par an

4° Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Washington, les rues Quatrième, Fulton et Chippewa, désigné comme lot No quatre sur un plan dressé par B. Buisson, arpenteur, le vingt-six mars 1849, déposé comme plan No 50 en l'étude de G. R. Stringer ancien notaire. Lequel lot mesure, en mesure américaine trente-un pieds de face à l'avenue Washington sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison double recouverte en ardoises, connue sous les Nos 61.7 619 Washington, louée à raison de $336.00 par an.

5° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Antonomasie, Septième Huitième et Laure, désigné par le No Quatre sur un plan dressé par Charles Adams sous date du 11 septembre 1865, et mesurant trente-deux pieds sur la rue Antonomasie, par cent dix pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme 3017-3019 rue Annunciation contenant cinq chambres de chaque côté, loué pour $384 par an.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'Avenue Washington, les rues Chippewa St Thomas et Quatrième, et mesurant trente-six pieds, neuf pouces de face à l'Avenue Washington par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles suivant un plan fait par Louis H Pilié, ingénieur de ville, sous date du 26 avril 1860 et déposé pour référence en l'étude de C. R. Fortier, ancien notaire en cette ville comme plan No cinquante-deux du Livre de Plans No 2 et ledit lot est désigné par le No 4 sur un plan dressé par Pouquet et Crampon daté du 16 mars 1866.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises connu par les Nos 621 623 Avenue Washington loué à raison de $258 par an.

7° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé à Bouligny, maintenant le Sixième District de cette ville, désigné comme lot No 6 dans l'ilet 24, borné par les rues Magazine, Valence, Constance et Bordeaux d'après un plan dressé par L. Sergi, le 3 janvier 1857, un dévis dudit plan est annexé à un acte passé pardevant E. Barrett, notaire, le 24 septembre 1845; lequel dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Constance sur quatre-vingt dix neuf pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises contenant cinq chambres de chaque côté, loué pour $264 par an.

8° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans la Neuvième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Foyche et Fourcher mesurant trente-deux pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 6 3 dans le fond du lot 2 sur ledit plan, lequel lot 2 mesurant 30 1 2 de face à la rue Magasin sur 120 de profondeur entre lignes parallèles comme il est établi par le jugement rendu dans la Cour d'Appel pour la paroisse d'Orléans par le jugement rendu dans ladite affaire le 26 mars 1906 sur l'appel No 2043 du dossier de ladite Cour d'Appel.

Les améliorations comprennent une maison de résidence simple à deux étages couverte en ardoises, portant le No 1118 rue Washington et louée au bail jusqu'au 30 septembre 1909 pour $300.00 par an.

9° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Milan, Magazine, Camp et Marengo et désigné par le No cinq et mesurant trente pieds de face à la rue Milan par cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles suivant un plan lithographique déposé en l'étude de A. Mauterer, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations se composent d'un cottage simple couvert en ardoises connu comme le No 917 de la rue Milan, loué à raison de $192 par an

10° Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Washington, les rues Quatrième, Fulton et Chippewa, désigné comme lot No quatre sur un plan dressé par B. Buisson, arpenteur, le vingt-six mars 1849, déposé comme plan No 50 en l'étude de G. R. Stringer ancien notaire. Lequel lot mesure, en mesure américaine trente-un pieds de face à l'avenue Washington sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison double recouverte en ardoises, connue sous les Nos 61.7 619 Washington, louée à raison de $336.00 par an.

11° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Antonomasie, Septième Huitième et Laure, désigné par le No Quatre sur un plan dressé par Charles Adams sous date du 11 septembre 1865, et mesurant trente-deux pieds sur la rue Antonomasie, par cent dix pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme 3017-3019 rue Annunciation contenant cinq chambres de chaque côté, loué pour $384 par an.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance en un, deux et trois ans, la portion du crédit devant porter intérêt au taux de 6 pour cent par an et devant être garantie par hypothèque et lien de vendeur. L'assurance sur les améliorations de la propriété. La clause pour le paiement des honoraires d'avocat sur le montant en cas de poursuites de défaut sur les billets et toutes les clauses nécessaires et usuelles de sûreté. L'acquéreur devant déposer 10 0/0 du montant de son enchère au moment de l'adjudication et payer pour l'acte de vente pardevant.

GEO. ST-PAUL, Encanteur.
No 137 rue Carondelet.
MM Tricke et Rogers, Parkerson Brusan et Brusan, avocats pour le Receveur.
8 nov—8 15 22 29—déc 6 10

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Richard Singleton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 86,816—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Sarah Brown Rice, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — M D. Dimitry, avocat. 2 déc—2 6 11

Succession de Lawrence P. Gaine

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 86 739—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Josephine Dreux, veuve de Lawrence P. Gaine, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier — Jos. Lautenschlager, avocat. 1er déc—1 5 10

Succession de E. M. H. Langhoff et épouse

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 67 752 —Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par August C. Langhoff tuteur datif des mineurs George, Irvin, Edna Viola, Pearl Camelia, Gladys Amelia et Myrtle Wilhelmine Langhoff ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier — L. E. Hoover, avocat.
1 déc—1 5 10

Succession de Mason Pilcher

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 87,957—Division D—Attendu que Ida May Thompson, avocat de fait, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mason Pilcher, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier — William A. Porteous, Henry B. McMurray, Jr., avocats.
1 déc—1 5 10

Succession de Anton Richlmeyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans— No 83,145—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Peter Schauble et Joseph Koegel, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier — Geo B Smart, avocat. 28 nov—28—déc 2 7

Succession de Veuve J. B. Magnard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 85,835—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Peter Cougot, exécuteur testamentaire du défunt, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. — Chas J. Théard, avocat.
26 nov—26 29—déc 5

Succession de Clara Dussaq, épouse de Léon Lamothe.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 87,934—Division A—Attendu que Leon Lamothe a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administrateur dans la succession de feue Clara Dussaq, veuve de Leon Lamothe décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — John R. Loomis, avocat.
26nov—26 29—déc 5

Succession de Charles W. Tillman

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 85,901—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Appelena Mayo veuve de Chas W. Tillman, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier — E. A. Parsons, avocat.
28 nov—28—déc 2 7

Succession de Mme Sophie Chaplain.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 87,117, Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Felix J. Dreyfous, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — F. J. Dreyfous, avocat
28 nov—28—déc 2 7

Friedrichs & Redersheimer.

Terrain de Choix pour Bâtir dans le Sixième (6) District.

Succession de Joseph John Bruck.

No 86.632— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER —G. G. Friedrichs, encanteur — Bureau No 826 rue Commerce— MARDI, le 8 décembre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté le 13 juillet 1908 et d'un autre ordre daté le 18 août 1908 et le 3 septembre 1908 de l'Hon W. B. Sommerville, juge de la Division D, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-après décrites, savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le sixième district de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues State, Preston ou Annonciation, Market ou Laure et la ligne de Hurstville, étant l'ilet désigné par le No huit (8) dans le plan original de Boomsdale, annexé sur un plan fait par A. G. Blanchard, député voyer de ville, sous la date du 13 mai 1875, et annexé à un acte passé pardevant Andrew Hero Jr, notaire en cette ville, le 28 mars 1885, laquelle dite portion de terre ou ceci désignée mesure 154 pieds et 10 pouces de face à la rue Annonciation ou Preston, 150 pieds 2 lignes de profondeur sur la ligne le séparant de la propriété appartenant autrefois à C. Hurst et maintenant nommé Hurstville, 150 pieds de profondeur